

CONSIGNES ET DISPOSITIONS PRATIQUES POUR L'ADMISSION

En début d'année scolaire, la commission d'admission de l'école supérieure décide, pour chaque filière, si l'admission se fera par le biais :

- d'un test d'aptitude (**procédure A**),
- d'un entretien d'admission (**procédure B**),
- ou des deux.

Les candidat·e·s souhaitant soumettre un dossier de candidature en l'absence d'un CFC admissible (selon liste annexée) ont accès à la **procédure d'admission sur dossier**.

1. Description et contenu de la PROCÉDURE A (Test d'aptitude)

Le test d'aptitude est composé de

- Tests psychotechniques
- Test de mathématique

Ils permettent de :

- Mesurer les compétences en résolution de problèmes (logique et raisonnement)
- Evaluer le niveau de compréhension des problèmes à résoudre
- Mesurer les compétences mathématiques de base (niveau CFC)
- Evaluer la vision dans l'espace

Des exemples de tests psychotechniques peuvent être trouvés facilement sur internet.

Concernant le test de mathématiques, nous vous invitons à consulter le document à disposition sur notre site internet « *MATHÉMATIQUES – Prérequis pour bien commencer vos études en école supérieure* ».

2. Description et contenu de la PROCÉDURE B (Entretien)

L'entretien permet de :

- Vérifier la pertinence du choix de formation et la motivation à la suivre
- Connaître l'expérience professionnelle
- Evaluer la capacité de travail et l'image du travail à fournir
- Répondre aux questions pédagogiques et organisationnelles
- Proposer les perfectionnements à effectuer avant le début de la formation
- Evaluer les compétences professionnelles

Exemples de questions posées lors de l'entretien :

- Qu'est-ce qui vous motive à suivre cette formation ?
- Décrivez les principales tâches du métier.
- Qu'avez-vous déjà réalisé dans ce domaine ?
- Quels sont vos objectifs à long terme (projets, vision) ?
- Comment financerez-vous ces années d'étude ?
- Quels sont vos centres d'intérêts, vos loisirs ?
- Quelles limites de travail avez-vous / vous fixez-vous ?
- Questions portant sur les compétences métiers (contenu potentiellement identique aux chapitres 3.1 à 3.4, selon la filière choisie)

3. Description et contenu de la procédure d'admission sur dossier

Prière de se référer également au document « Procédure d'admission sur dossier »

L'admission sur dossier comprend :

- Un test de compétences professionnelles
- Un test de mathématiques (voir procédure A)
- D'un test d'aptitude (procédure A) et/ou un entretien (procédure B)
- D'un test de français, pour les candidat·e·s qui ne sont pas de langue maternelle française ou qui ne peuvent produire un certificat de français niveau B2 (minimum).

Dans le cas d'une admission sur dossier parallèlement à une procédure A, le·la candidat·e n'effectue qu'un seul test de mathématiques.

3.1 Compétences professionnelles évaluées pour la filière « informatique de gestion »

Deux formations peuvent conduire à l'admission en filière « informatique de gestion ».

En fonction du profil du·de la candidat·e, le test de compétences professionnelles portera sur une orientation « informatique » OU sur une orientation « commerce » (mais jamais les deux) :

Orientation « informatique »

- Gestion et utilisation des bases de données
- Programmation
- Système d'exploitation et réseau

Orientation « commerce »

- Comptabilité
- Gestion d'entreprise
- Bases de droit et d'économie

3.2 Compétences professionnelles évaluées pour la filière « génie électrique, option électronique »

- Calcul d'intensité, de résistance et de tension
- Circuits électrique et électronique de base (résistances, condensateurs, inductances, diodes, transistors)
- Circuits électroniques de base à amplificateurs opérationnels et comparateurs.
- Systèmes logiques combinatoires et séquentiels de base (portes logiques, tables de vérité, bascules, compteurs)

3.3 Compétences professionnelles évaluées pour la filière « génie mécanique, option conception »

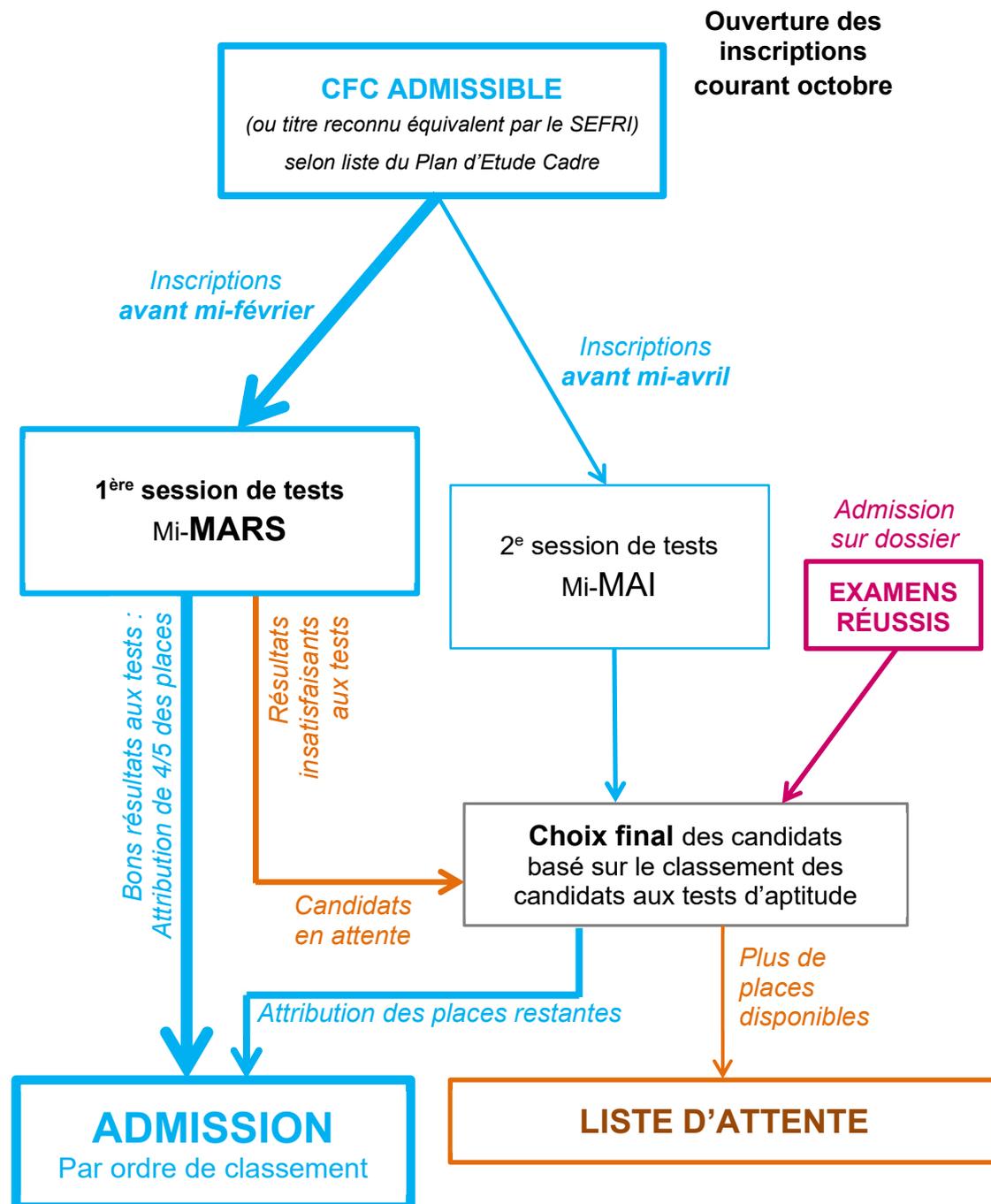
- Lecture de dessin et compréhension du fonctionnement de mécanismes
- Reconnaissance de pièces et nomenclature
- Choix et désignation de matériaux
- Normes et tolérances mécaniques

3.4 Compétences professionnelles évaluées pour la filière « informatique, option ingénierie des systèmes »

- Tables de vérité et conversions
- Identification de composants informatiques, câbles et connecteurs
- Services et réseaux
- Sécurité informatique
- Configuration IP et connexions
- Systèmes d'exploitation
- Programmation

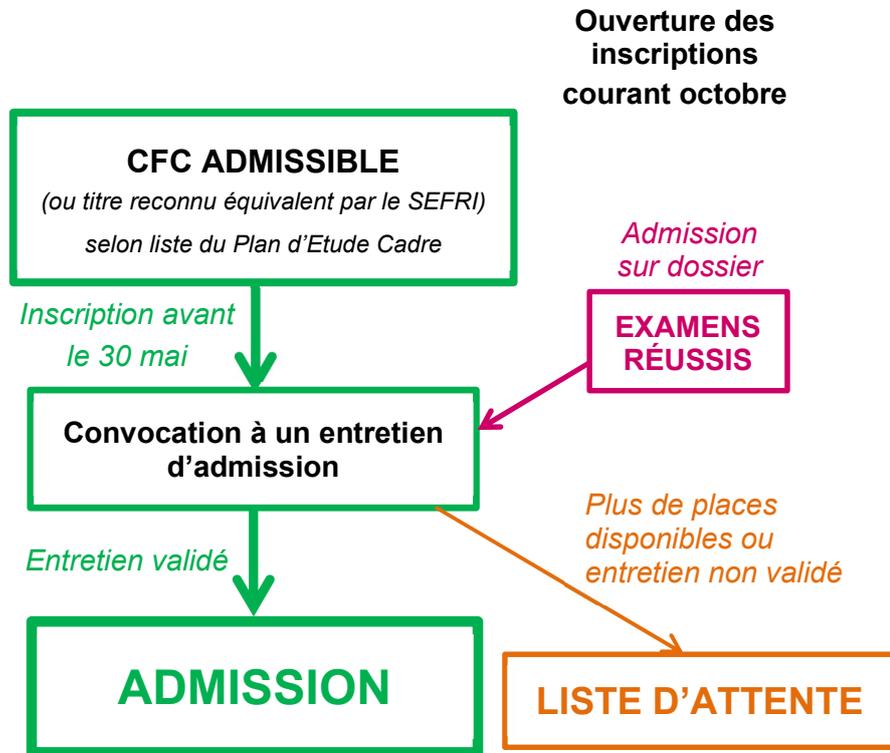
Résumé de la procédure d'admission

PROCEDURE A : avec TEST D'APTITUDE



Résumé de la procédure d'admission

PROCEDURE B : Avec ENTRETIEN d'admission



Résumé de la procédure d'admission

Admission sur DOSSIER

